

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22684**

Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs des sciences aérospatiales

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole d'ingénierie des sciences aérospatiales (ELISA) Modalités d'élaboration de références : CTI	Directrice Générale d'ELISA, Recteur d'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

253 Mécanique aéronautique et spatiale, 200 Technologies industrielles fondamentales, 225 Plasturgie, matériaux composites

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'objectif d'ELISA Aerospace est de former des ingénieurs opérationnels et polyvalents dans les domaines de l'aéronautique et du spatial. Ainsi les activités suivantes sont particulièrement visées :

L'ingénieur ELISA Aerospace réalise des tests et essais ou des modélisations numériques. Il en interprète les résultats et les valorise. Il analyse les besoins des projets qui lui sont confiés, rédige un cahier des charges. Il les pilote, les coordonne et les suit en animant des réunions dans un contexte international.

De plus, il participe à la conception et à la production de systèmes aéronautiques ou spatiaux, en mettant en œuvre des méthodes définies et des améliorations proposées. Il fait évoluer la production en vue de l'optimiser.

Il participe au processus de certification aéronautique. Il élabore et met en œuvre un système spatial ou un plan de maintenance d'une flotte d'aéronefs.

Il définit des axes de recherche ou de développement et réalise une veille technologique ou scientifique

Les capacités attestées par la formation d'ingénieur ELISA Aerospace sont réparties en deux groupes. Le premier commun à toutes les titres d'ingénieur est le suivant :

Connaissance et compréhension d'un large champ de sciences fondamentales, capacité d'analyse
Aptitude à mobiliser les ressources d'une champ scientifique et technique de spécialité
Maîtrise des méthodes et outils de l'ingénieur, résolution de problèmes, analyse et conception de systèmes
Maîtrise de l'expérimentation, recherche, innovation
Esprit d'entreprise, prise en compte des enjeux économiques, qualité, compétitivité
Prise en compte des relations au travail, éthique, sécurité
Prise en compte des enjeux environnementaux
Prise en compte des enjeux et des besoins de la société
Aptitude à s'insérer dans la vie professionnelle, engagement, leadership
Aptitude à travailler en contexte international
Capacité à se connaître, à gérer ses compétences, à opérer ses choix professionnels

Le second regroupe les connaissances, capacités ou aptitudes particulières développées dans la certification ELISA Aerospace sont :

Une maîtrise de l'histoire, des contraintes et des normes liées à l'aéronautique et l'aérospatial.

L'approfondissement d'un large champ scientifique nécessaire à l'ingénieur œuvrant dans les domaines de l'aéronautique ou l'aérospatial (Aérodynamique, ingénierie des structures aéronautiques et spatiales, ingénierie des moteurs aéronautiques et spatiaux, rentrée atmosphérique, sciences de l'électronique, de l'électrotechnique et de l'automatique ...)

Des capacités à analyser un problème complexe multi-physique et à opter pour le bon outil de simulation pour sa résolution (analyse système, Matlab, fluent, Nastran/Pastran, méthodes des éléments finis, ...)

Une maîtrise des méthodes et outils de sûreté de fonctionnement de systèmes complexes et du processus de certification aéronautique.

Le titre d'ingénieur confère le grade de master conformément au décret n° 99-747 du 30 août 1999.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les certifiés exercent leur activité dans les entreprises issues des secteurs de l'aéronautique et de l'espace, de l'automobile, du

ferroviaire, du naval, de la génération et de la distribution d'énergie, des services d'ingénierie et d'études techniques, des cabinets de conseils, de l'informatique et des services.

Le certifié peut prétendre aux emplois d'ingénieur bureau d'études, ingénieur de maintenance, ingénieur de sûreté de fonctionnement, ingénieur de production, ingénieur logisticien, ingénieur qualité, ingénieur technico-commercial.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

H1210 : Intervention technique en études, recherche et développement

I1102 : Management et ingénierie de maintenance industrielle

H2502 : Management et ingénierie de production

Réglementation d'activités :

Néant

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La certification se déroule sur 5 ans, elle est décomposée en 10 semestres. Un candidat effectuant totalement le parcours de formation (les 10 semestres) doit valider un total de 300 crédits ECTS (European Credit Transfer System).

La liste suivante synthétise le nombre de crédits ECTS à valider quel que soit le niveau d'entrée dans la formation.

(Année d'entrée - Crédits à valider durant le cursus - Pré-requis - Crédits minimums validés par le prérequis nécessaire)

ELISA1 - 300 - Baccalauréat S ou STI - Aucun

ELISA2 - 240 - BTS*, Licence* (1 ou 2) et CPGE 1 (crédits validés) - 60

ELISA3 - 180 - CPGE 2, DUT*, Licence* et ATS* - 120

ELISA4 - 120 - Master* 1 ou 2 - 180

Chaque semestre permet de valider 30 crédits ECTS. Pour valider la certification, le candidat doit valider ses 300 crédits ECTS et certifié d'un score minimal de 800 au TOEIC.

Les crédits ECTS sont associés aux modules de la formation. Pour valider un module le candidat doit obtenir une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 dans le module et aucune matière dont la moyenne soit inférieure à 7/20.

Les évaluations peuvent se dérouler selon trois modalités :

Soit la matière évaluée est un enseignement classique et dans ce cas l'évaluation à lieu via un contrôle continu complété éventuellement par l'évaluation de travaux pratiques et des bureaux d'étude.

Soit elle se déroule sous forme d'un projet. L'évaluation porte alors sur le projet proprement dit.

Où en fin c'est un stage. L'évaluation porte alors sur le stage lui-même

Les modules couvrent des domaines d'enseignement tels que pour le tronc commune :

Pôle sciences de base (59.5 ECTS),

Pôle sciences de l'Electronique, l'électrotechnique, l'informatique et l'automatique (57 ECTS),

Pôle mécanique et structure (17 ECTS)

Pôle Aéronautique et espace (55.5 ECTS),

Sciences Energie et propulsion (6 ECTS)

Sciences économiques et sociales / Langues vivantes et stages (99 ECTS)

Pour l'option IMSS :

Pôle Aéronautique et espace (6 ECTS),

Pour l'option ISA :

Pôle sciences de l'Electronique, l'électrotechnique, l'informatique et l'automatique (2 ECTS),

Pôle mécanique et structure (2 ECTS)

Pôle Aéronautique et espace (2 ECTS),

* Seuls les parcours scientifiques en adéquation avec notre certification permettent d'accéder à la certification.

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Avec droit de vote : • 9 personnes (3 de l'entreprise, 3 du conseil de perfectionnement et 3 d'ELISA) Sans droit de vote : 2 personnes
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	

Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Les membres du jury sont : <ul style="list-style-type: none"> • La Directrice Générale • Le Directeur des Etudes • Le Responsable du Cycle Ingénieur • 1 enseignant chercheur • 2 représentants du secteur industriel • 1 représentant de l'UPJV

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Autres certifications : Labellisation de la formation par les entreprises : Pole de compétitivité aérospace ASTech Paris Region	

Base légale

Référence du décret général :

Articles D612-33 à D612-36 du code de l'éducation (grade de master)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Première accréditation par décision de la CTI n° 2015/02-04

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

A ce jour 40 certifications par an.

Pour plus d'informations :

<http://www.elisa-aerospace.fr/>

Autres sources d'information :

Par mail : contact@elisa-aerospace.fr

Site Internet

Lieu(x) de certification :

Ecole d'ingénierie des sciences aérospace (ELISA) : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Aisne (02) [Saint-Quentin]

ELISA Aerospace

35 rue Arnaud Bisson

02100 Saint-Quentin

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Ecole créée en 2009 - diplôme accrédité par la Commission des titres d'ingénieurs en 2015.